



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Délibération n° 2024-05

**Nombre de représentants
au Comité Syndical :**

**en exercice : 29
présents : 16
pouvoirs : 6**

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi 26 mars à 09h30, le Comité Syndical du Conservatoire à Rayonnement Départemental de l'Aveyron dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la direction départementale du Conservatoire à Rodez.

*Date de la convocation de la réunion : vendredi 15 mars 2024
Date d'envoi des rapports : vendredi 15 mars 2024*

PRESENTS :

Mesdames Monique ALIES, Isabelle BAILLET-SUDRE, Sylvie BOUCHAUD, Dominique GOMBERT, Francine LAFON, Christine PRESNE, Emilie SAULES-LE-BARS, Gisèle RIGAL, Régine TAUSSAT, Michèle VINCENT.

Messieurs Claude ASSIER, Éric CANTOURNET, Joseph DONORE, Yves MAZARS, Jean-Philippe SADOUL, Nicolas WÖHREL.

Absents ayant donné POUVOIR :

*Madame Valérie ABADIE-ROQUES à Madame Monique ALIES
Madame Michèle BUSSINGER à Madame Dominique GOMBERT
Madame Martine CENSI à Madame Isabelle BAILLET-SUDRE
Madame Florence PHILIPPE à Monsieur Madame Sylvie BOUCHAUD
Madame Sylvie TAQUET-LACAN à Monsieur Yves MAZARS
Madame Nadine TUFFERY à Madame Michèle VINCENT*

Absents EXCUSÉS :

*Madame Geneviève CAMBON
Monsieur Arnaud COMBET
Madame Gulistan DINCEL
Madame Karine HAUMAITRE
Graziella PIERINI
Madame Nathalie PUEL
Monsieur Jean VALADIER*

Présidente de séance : Madame Dominique GOMBERT

**Renouvellement Contrat à
Durée Déterminée Référent
administratif Pôle Sud**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Considérant la convocation des membres du Comité Syndical le 15 mars 2024 ;
Considérant le rapport adressé le 15 mars 2024 ;



Conservatoire à rayonnement départemental de l'Aveyron

5, Place Sainte Catherine – 12000 RODEZ
Tél : 05 65 73 80 30 - contact@crd-aveyron.fr

Syndicat Mixte approuvé par Arrêté Préfectoral du 9 septembre 1988



Considérant l'emploi d'un agent en CDD sur le poste de référent administratif du pôle Sud, recruté à l'origine en remplacement de l'agent titulaire en congé parental et l'échéance du CDD au 31 mars 2024.

Entre temps, l'agent titulaire a été muté dans une autre collectivité, laissant le poste vacant.

Considérant le manque de visibilité sur la pérennité de l'activité du CRDA, le renouvellement du CDD de l'agent contractuel sur un emploi permanent est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

Approuve le renouvellement d'un Contrat à durée déterminée sur le poste vacant de référent administratif du Pôle Sud du Conservatoire

Autorise Madame la Présidente à signer tout document afférent.

Déposé en Préfecture le

*Fait et délibéré à Rodez, les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme*

La Présidente,

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line on the right that loops around a horizontal line, with a small loop at the bottom.

Dominique GOMBERT

Sens des votes :
Pour : 22
Abstention : 0
Contre : 0
Ne prend pas part au vote : 0

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Renouvellement Contrat à Durée Déterminée Référent Administratif Pôle
Sud

.....
Date de décision: 26/03/2024

Date de réception de l'accusé 03/04/2024
de réception :

.....
Numéro de l'acte : 20240326_05

Identifiant unique de l'acte : 012-251200986-20240326-20240326_05-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2 .6

Fonction publique
Personnel contractuel
autres catégories contrats

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : 2024_05_Renouvellement_Poste_admin_Pole_Sud.pdf (99_DE-012-
251200986-20240326-20240326_05-DE-1-1_1.pdf)